

LUTTE CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE

22/06/2016

Ces informations ne sont que des préconisations.
L'application des produits phytosanitaires reste sous votre responsabilité.
Veuillez respecter les règles de leur utilisation. Agrément Certiphyto : LR00995

APPLICATION D'ARGILE ET PIEGES

Les argiles calcinées homologuées contre la mouche de l'olive sont ARGICAL PRO et SOKALCIARBO.

Les applications doivent être positionnées tôt car elles agissent comme une barrière minérale qui empêche les mouches de pondre dans les olives.

Les olives sont attractives pour *Bactrocera oleae* dès qu'elles atteignent entre 8 et 10mm de longueur.

Conseils :

2 applications à 3% d'argile entre 7 et 10 jours d'intervalle (même avec du Sokalciarbo) permet une meilleure couverture de l'argile.

Choix des buses pour l'application : faire de fines gouttelettes et jusqu'en haut de l'arbre.



Les pièges :

Le piège Viotrap est homologué contre la mouche de l'olive et utilisable en AB mais son efficacité n'est pas prouvée.

Vous pouvez utiliser le » piège OIipe » pour contrôler les populations de *Bactrocera olea*.



Piège OIipe : bouteille plastique avec 3 trous au tiers supérieur de 15mm
Mélange : 40g/litre d'eau de Phosphate Diammonique

NB : un réseau de piègeurs est effectif sur toute la zone oléicole ; vous pouvez suivre les captures de mouche sur le site de l'AFIDOL : www.afidol.org dans la rubrique à gauche « Cartes de piégeage »

Marie SINGER – Référente technique oléiculture bio régional Sud & Bio
marie.singer@bio66.com – Port : 06 23 59 35 87

